

Résolution sur la liberté d'expression au Soudan, notamment le cas de Mohamed Zine al-Abidine

2017/2961(RSP) - 16/11/2017 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la liberté d'expression au Soudan, notamment le cas de Mohamed Zine al-Abidine.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes S&D, ECR, ALDE et EFDD.

Le Parlement a exprimé sa profonde préoccupation face à la **condamnation de Mohamed Zine al-Abidine pour infraction au code de déontologie du journalisme** par le tribunal de la presse de Khartoum, le 23 octobre 2017, à une peine d'emprisonnement avec sursis assortie d'une période probatoire de cinq ans. Il a invité les autorités soudanaises à reconsidérer immédiatement l'ensemble des chefs d'inculpation retenus contre lui.

Mohamed Zine al-Abidine a été condamné pour avoir écrit un article paru le 23 février 2012 dans le journal Al-Tayar dénonçant une corruption présumée au sein de la famille du président soudanais Omar el-Béchir.

Le Parlement s'est déclaré vivement préoccupé par la **situation de la liberté d'expression** au Soudan, la censure et les saisies continues de journaux, et les restrictions de plus en plus nombreuses imposées aux journalistes. Il a également regretté les nombreuses informations faisant état de **violations répétées de la liberté des médias** et d'un harcèlement permanent des journalistes exercé par le service soudanais de renseignement et de sécurité (NISS).

Les autorités soudanaises ont été exhortées à **mettre fin à toutes les formes de harcèlement, d'intimidation et d'agression contre des journalistes** et des défenseurs de la liberté d'expression et à entreprendre des réformes démocratiques de manière à assurer la protection et la promotion des droits de l'homme dans le pays, notamment la liberté d'expression.

Préoccupé par la **proposition de loi sur la presse et les publications de 2017**, qui autoriserait de nouvelles restrictions sur les publications en ligne ainsi que des dispositions permettant de plus longues suspensions des journaux et des journalistes, le Parlement a engagé le gouvernement du Soudan à modifier la loi sur la presse et les publications de 2009, afin d'assurer une meilleure protection aux journalistes.

Enfin, les députés ont demandé à l'Union et à ses États membres d'apporter un **soutien aux organisations de la société civile** au moyen d'une assistance technique et de programmes de renforcement des capacités, de manière à améliorer leurs capacités en termes de défense des droits de l'homme.